

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-WENDOVER**

**À TOUTES LES CITOYENNES ET TOUS LES CITOYENS DE LA
MUNICIPALITÉ**

OBJET : Rapport du maire

Tel que stipulé à l'article 955 du Code Municipal, à titre de maire, j'ai le devoir, en cette fin d'année, de vous présenter le bilan des activités de la municipalité. Ce document résume donc la situation pour les années 2013, 2014 et 2015.

ANNÉE 2013

Du rapport financier en date du 31 décembre 2013, nous retenons les points suivants, à savoir :

a)	<u>Section générale</u>	
	1. Revenus	4 999 195 \$
	2. Dépenses	3 735 809 \$
	3. Revenus d'investissement	(121 053 \$)
	4. Éléments de conciliation fiscale & affectation	<u>(135 341 \$)</u>
	5. Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	1 006 992 \$
b)	Excédent de fonctionnement non affecté – surplus accumulé disponible au 31/12/2013	
	6. Solde au 31/12/2013	1 015 315 \$
c)	Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés au 31/12/2013	
	7. Solde au 31/12/2013	2 122 595 \$
d)	<u>Dettes à long terme au 31 /12/2013</u>	
	8. Endettement total net long terme au 31/12/2013	2 652 234 \$

9. Répartition de la dette à long terme :

Fonds réservé – règl. d'emprunt fermé	21 494 \$
Partie du territoire (aqueduc /égout)	1 340 941 \$
Ensemble du territoire	1 239 265 \$
Quote-part MRC (rénovation de bâtiment).....	<u>35 911 \$</u>
	2 652 234 \$

10. Versements exigibles en 2014 258 600 \$

11. Procédure de refinancement en 2014..... 0 \$

ANNÉE 2014

A) Sur le plan budgétaire:

Au dépôt du budget, des revenus et des dépenses incluant la conciliation à des fins fiscales de l'ordre de 5 254 470 \$ ont été prévus. Sont comptabilisées dans les dépenses une somme de 330 385 \$ pour l'opération du Service incendie et 52 640 \$ pour le service de prévention.

Le rapport budgétaire en date du 30 septembre indique que la dépense pour les services policiers est de 427 773 \$.

Dans le domaine des travaux publics, les dépenses sont, à cette même date, de 1 262 263 \$ et se répartissent de la manière suivante. :

- la réfection des rues	629 714 \$
- l'entretien des chemins et fossés	76 249 \$
- les dépenses diverses associées aux travaux.....	97 053 \$
et à l'administration du service.....	236 070 \$
- le déneigement.....	158 915 \$
- l'éclairage des rues	24 306 \$
- remboursement de la dette (capital & intérêts).....	39 956 \$

En ce qui concerne l'hygiène du milieu, on note des déboursés de l'ordre de 218 658 \$ pour les ordures et de 109 079 \$ pour les réseaux d'aqueduc dont 55 810 \$ pour le remboursement des intérêts sur la dette. À ce jour, aucun frais n'a été encouru pour le transport de l'eau potable.

Pour ce qui est de l'égout, la dépense totale est de 36 529 \$ dont 216 \$ pour le remboursement des intérêts sur la dette

Pour 2014, le remboursement du capital est évalué à 258 600 \$ et se répartit de la manière suivante:

Administration générale:	27 100 \$
Service incendie:	12 700 \$
Travaux publics:	79 527 \$
Aqueduc & égout:	139 273 \$

Au chapitre des immobilisations, les dépenses suivantes ont été faites.

a)	Financées à même le fonds général d'administration:	
	- Équipement informatique	3 103 \$
	- Appareils respiratoires	12 714 \$
	- Lumières de rues / ajout.....	2 100 \$
	- Rue des Bureaux	137 162 \$
	- Rue Principale	2 696 \$
	- Secteur village / infrastructures	36 039 \$
	- Bibliothèque (collection locale).....	4 000 \$
b)	Financées à même le fonds Travaux publics	
	- Matériel roulant (camionnette)	10 195 \$
	- Garage municipal / entrepôt	1 421 \$
c)	Financées à même le fonds Carrières & sablières :	
	- Rue Saint-Hilaire / phase II	34 054 \$
	- Rang 4 Simpson Pavage	168 813 \$
d)	Financées à même le fonds Parcs & espaces verts:	
	- Parc Hébert / terrains de volleyball	16 364 \$
e)	Financées à même le fonds de développement économique:	
	- Coop / bâtiment	25 928 \$
	- lot 5 559 140	207 421 \$
f)	Financées par des règlements d'emprunt (projet en cours excluant les intérêts sur financement temporaire) :	
	- Usine d'épuration / mise à niveau	282 070 \$
g)	Financées par un programme de subvention	
	- Parc Hébert / terrains de volleyball	20 000 \$

En ce qui regarde la liste des contrats affichant une dépense de plus de 25 000 \$ et celle des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ attribués à un même entrepreneur pour lequel la dépense totale est de plus de 25 000 \$, les documents déposés en même temps que ce rapport indiquent que la municipalité a donné par contrat des travaux ou bénéficié de services pour un montant total de 2 591 178 \$ au 30 septembre 2014.

Conformément aux dispositions de la Loi sur le traitement des élus municipaux, la rémunération pour le poste de maire est de 15 330 \$ et de 7 665 \$ pour chaque conseiller. Quant à l'allocation de dépenses, elle est établie à 5110 \$ pour le maire et à 2555 \$ pour chaque conseiller.

En ce qui concerne la représentation à la MRC, pour l'année 2014, les montants suivants seront versés à monsieur Daniel Lafond : 1 974 \$ en rémunération de base et 987 \$ en allocation de dépenses.

Suite aux analyses budgétaires, nous prévoyons que la municipalité enregistrera un surplus d'opération dont l'ordre de grandeur reste à préciser.

B) Sur le plan des réalisations

L'année 2014 fut une année où d'importants projets, études et travaux se sont terminés.

Voici la liste des études et des travaux les plus importants réalisés en 2014 :

- Eau potable et eaux usées
 - l'étude demandée par la ville de Drummondville est terminée et déposée. Nous sommes en attente d'un retour, pour ce projet, par la ville de Drummondville;
 - nous avons obtenu notre C.A. (certificat d'autorisation) du MDDELCC (ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques) pour notre usine de traitement des eaux usées et des boues de fosses septiques. Elle est présentement en construction et devrait être en opération au mois de mars 2015.

- Travaux publics
 - nettoyage des fossés et asphaltage du rang 4 de Simpson ont été faits à partir de l'usine de filtration de l'eau jusqu'à la carrière;
 - achat d'un chargeur sur roues (loader);
 - nettoyage des fossés sur le boulevard Terra-Jet et une partie du Domaine de l'Érablière;
 - asphaltage et bordures de ciment (Domaine St-Cyrille & rue St-Joseph);
 - boucler le réseau d'aqueduc du développement derrière l'école;
 - asphaltage du débarcadère.

- Loisirs
 - réaménagement du parc Hébert (terrains de volleyball);

- amélioration du terrain de balle au parc Guévremont;
 - mise en fonction de notre Service de loisirs;
 - entretien des parcs.
- Urbanisme
 - mise à jour de nos règlements et plan d'urbanisme;
 - remise à la MRC de Drummond de nos demandes pour le schéma d'aménagement.
- Service incendie
 - achat d'un camion échelle
- Administration
 - mise à jour du site Internet;
 - équipement informatique et imprimante;
 - plan mesures d'urgence.

PROJETS POUR L'ANNÉE 2015

Les projets de développement et travaux à réaliser pour l'année 2015 seront étudiés, évalués, analysés et mis en œuvre en tenant compte de la capacité de payer des contribuables. Lorsque notre usine de traitement des eaux usées sera en opération, nous appliquerons notre plan directeur de la gestion des eaux usées. Les services d'aqueduc et d'égout seront étendus au Domaine Hébert, boulevard Guévremont, et ce, jusqu'au 3^e rang de Simpson dans une première phase. Nous souhaitons obtenir une entente avec la ville de Drummondville pour une desserte en eau potable.

D'autres projets seront étudiés et réalisés en 2015. Sans être définitive, la liste ci-après en donne un aperçu :

- finaliser le plan des mesures d'urgence;
- centre multisports;
- réfection et/ou agrandissement de la caserne;
- développement de notre potentiel industriel;
- travaux d'asphaltage et piste cyclable sur le boulevard Terra-Jet;
- nettoyage de fossés des 6^e et 7^e rang Sud en vue de l'asphaltage en 2016;

- améliorer la piste cyclable du 3^e rang de Simpson;
- boucler le réseau d'aqueduc de la rue Martel vers la rue St-Louis.

LISTE DES COMITÉS MUNICIPAUX POUR 2015 :

	<u>Responsable</u>	<u>Représentant</u>
Patrimoine	Pierre Lavigne	Sylvain Jacques
Urbanisme et développement	Daniel Lafond	Sylvain Jacques Pierre Lavigne
Travaux publics Sécurité publique incendie	Daniel Lafond	Sylvain Baron
Aménagement et embellissement	Sylvain Baron	Marthe Garneau
Administration publique	Marthe Garneau	Annie Gentesse
Âge d'or	Marthe Garneau	
Cercle des Fermières	Annie Gentesse	
Aréna	Sylvain Jacques	Jackie Levasseur
Bibliothèque	Marthe Garneau	
Office municipal d'habitation (OMH)	Sylvain Jacques	Pierre Lavigne
Nouveaux arrivants	Annie Gentesse	
Maison des jeunes	Jackie Levasseur	
Parcs	Daniel Lafond	

LISTE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR 2014 :

Conformément aux dispositions du code municipal et à celles du règlement # 270, les séances ordinaires du conseil pour l'année 2015 sont :

<u>Mois</u>	<u>Date de la séance</u>	<u>Heure</u>
Janvier	Lundi, 19 janvier	19 h 30
Février	Lundi, 2 février	19 h 30
Mars	Lundi, 2 mars	19 h 30
Avril	Lundi, 6 avril	19 h 30
Mai	Lundi, 4 mai	19 h 30
Juin	Lundi, 1 ^{er} juin	19 h 30
Juillet	Lundi, 6 juillet	19 h 30
Août	Lundi, 10 août	19 h 30
Septembre	Mardi, 8 septembre	19 h 30
Octobre	Lundi, 5 octobre	19 h 30
Novembre	Lundi, 2 novembre	19 h 30
Décembre	Lundi, 7 décembre	19 h 30

Les séances se tiendront en la salle du conseil sise au 4055, Principale (porte B), Saint-Cyrille-de-Wendover.

CONCLUSION :

Notre usine pour le traitement des eaux usées et des boues de fosses septiques est en construction. La mise en opération doit se faire pour mars 2015. Ainsi, nous pourrions mettre en œuvre notre plan directeur pour les égouts.

Nous sommes en discussion pour une desserte en eau potable avec la ville de Drummondville. Nous avons fourni nos études pour ce projet, tel que demandé par la ville. La réussite de ces projets majeurs permettra à des promoteurs de continuer leur action à St-Cyrille-de-Wendover.

Nos projets sont et seront évalués avec soin. Des études, si nécessaire, seront demandées pour nous aider à faire notre analyse et prendre les meilleures décisions pour leurs réalisations.

L'objectif poursuivi étant le développement harmonieux de notre municipalité. Les efforts entrepris pour améliorer notre environnement, notre qualité de vie et notre sécurité seront maintenus. Nous continuerons à développer et soutenir notre milieu communautaire et les loisirs. Nous travaillerons notre secteur industriel.

Comme il y a place à l'amélioration, nous devons et continuerons à gérer et à travailler nos dossiers avec rigueur. Le suivi des dossiers doit être amélioré. Des objectifs simples seront fixés et atteints.

Notre municipalité, bien située géographiquement, est à la porte de changement majeur, tant sur le plan résidentiel, commercial, qu'industriel. Nous surveillerons attentivement le secteur industriel.

Menons à bonne échéance nos dossiers et la municipalité en sortira grande gagnante en étant en harmonie avec ses résidants et son environnement.

Merci à tous les employés municipaux.

Merci aux membres du conseil pour votre implication et votre coopération. C'est un plaisir.

Daniel Lafond, maire